



# The World Foundation for Natural Science

## The New World Franciscan Scientific Endeavour of The New World Church

*Restoring and Healing the World through Responsibility and Commitment in accord with Natural and Divine Law!*

European Headquarters ✦ PO Box 7995 ✦ 6000 Lucerne 7, Switzerland ☎-Tel: 41(41)798 0398 ☎-Fax: 41(41)798 0399  
World Headquarters ✦ PO Drawer 16900 ✦ Washington DC, 20041, USA ☎-Tel: 1(703)631-1408 ☎-Fax: 1(703)631-1919 ✦ [www.naturalscience.org](http://www.naturalscience.org)

Jeudi 23 février 2023

## Exemplaire : interdiction de fumer aux prochaines générations en Nouvelle-Zélande



Près de 85 % des Néo-Zélandais ne fument pas. Mais la Nouvelle-Zélande vise encore plus haut : le gouvernement néo-zélandais s'est fixé comme objectif que, d'ici 2025 il y ait moins de 5 % de fumeurs en Nouvelle-Zélande. À cette fin, le 9 décembre 2022, Ayesha Verrall, la Ministre associée de la Santé et femme médecin, a lancé une nouvelle législation, « Auahi Kore Aotearoa Mahere Rautaki 2025 », soit le plan d'action 2025

sans tabagisme. **Le plan comprend des mesures selon lesquelles, d'ici la fin 2023, les jeunes de moins de 14 ans ne pourront pas acheter légalement de tabac. L'âge augmentera chaque année, de sorte que les jeunes générations n'auront jamais légalement accès au tabac.** La répression a été saluée comme mesure la plus avancée au monde en terme de lutte antitabac. « Il s'agit d'une journée historique pour la santé de notre peuple », a déclaré Ayesha Verrall. « Le tabagisme demeure la principale cause de décès évitable en Nouvelle-Zélande et provoque un cancer sur quatre. »

Un projet de loi sera déposé en juin 2023, ce qui signifie que les jeunes de 14 ans en 2023 seront interdits d'acheter du tabac. Les nouvelles lois signifient également que seuls les produits du tabac contenant une très faible teneur en nicotine pourront être vendus. La docteur Verrall a également déclaré : « les mesures de soutien pratiques pour les fumeurs sont également prioritaires. Nous savons qu'il est très difficile de rompre avec cette habitude et que certaines personnes qui fument auront naturellement besoin d'aide avant que ces changements n'entrent en vigueur. **En empêchant les gens de commencer à fumer et en aidant les fumeurs à arrêter, nous couvrons les deux extrémités du spectre.**

Les lois antitabac de la Nouvelle-Zélande remontent à loin et peuvent être considérées comme exemplaires pour d'autres pays. En 1990, le gouvernement néo-zélandais a adopté le « Smoke-free Environment Act », interdisant de fumer dans tous les lieux de travail à l'intérieur, les écoles et maternelles. La Nouvelle-Zélande a été l'un des premiers pays au monde à ne pas fumer dans le secteur de l'hôtellerie en intérieur, lorsqu'en 2004 une nouvelle législation a été adoptée (The Smoke-free Environments Amendment Act 2003) imposant des interdictions de fumer dans les bars, restaurants, cafés et les théâtres, dans les clubs sportifs, les casinos, les bureaux, les usines, les entrepôts, les cantines de travail, les bâtiments et espaces scolaires (y compris les centres de la petite enfance) rendant ces zones sans fumée. La loi exigeait également que la présentation des produits du tabac dans les points de vente au détail soit restreinte et qu'une affiche « Fumer tue » soit installée près du présentoir. Les produits à fumer à base de plantes étaient également visés par cette interdiction. De plus, l'accès aux produits du tabac pour les personnes de moins de 18 ans a été encore plus limité.

En 2010, d'autres interdictions ont été imposées (parcs et réserves sans fumée) interdisant de fumer dans tous les principaux parcs, terrains de jeux et réserves. Un an plus tard, en 2011, le « Smoke-free Environments (Control and Enforcement) Amendment Bill » est devenu loi avec les restrictions suivantes :

- l'interdiction complète des présentoirs de tabac au détail à compter de juillet 2012.
- l'interdiction de sponsoring d'événements (p. ex., spectacles de mode et de musique) par l'industrie du tabac. Cela comprenait des ententes de distribution exclusive avec les marques de tabac.
- les contrôles des ventes étendus aux ventes par Internet. Les vendeurs sur Internet ne doivent pas montrer d'images de paquets ou de marques. Ils doivent présenter les mises en garde obligatoires et doivent se conformer aux règles selon lesquelles les noms des détaillants ne sont pas autorisés à promouvoir les noms de tabac.
- l'augmentation des taxes sur le tabac.
- la réduction de la franchise douanière pour les cigarettes.
- le soutien aux campagnes sanitaires.

Les agents d'application de la loi sans tabagisme **peuvent imposer des amendes immédiates** pour infraction à ceux qui vendent des produits du tabac à des personnes de moins de 18 ans. Les pénalités pour la vente de produits du tabac à des mineurs passent de 2 000 \$ à 5 000 \$ (NZD) pour un particulier et jusqu'à 10 000 \$ pour une entreprise.

Dès le 28 novembre 2021, il est devenu **illégal de fumer dans un véhicule transportant une personne de moins de 18 ans, que la voiture soit en mouvement ou stationnaire**. Le tabagisme passif concerne la fumée expirée ou celle qui s'échappe du bout d'une cigarette. Lorsque les gens fument du tabac à l'intérieur d'une voiture ou d'une maison,

tout le monde dans la voiture ou la maison est exposé à cette fumée secondaire. Et, comme mentionné ci-dessus, la Nouvelle-Zélande ne s'est pas arrêtée là, mais avec la législation nouvellement lancée, veut s'assurer que les jeunes Néo-Zélandais ne prendront pas l'habitude mortelle de fumer.



Même si le tabagisme cause encore chaque année environ **8,67 millions de décès et 2 billions de dollars US** de frais médicaux dans le monde, de nombreux pays hésitent encore à adopter une législation forte. L'exemple de la Nouvelle-Zélande montre l'efficacité des mesures, étape par étape, et au moins certains pays semblent répondre à l'appel. Par exemple, le Mexique a récemment resserré son interdiction de fumer dans les lieux publics. La législation mexicaine, qui a été approuvée pour la première fois en 2021, est considérée comme la plus rigoureuse et la plus vaste des Amériques. Depuis le 15 janvier 2023, **il est interdit de fumer dans tous les espaces publics**, y compris les parcs, les plages, les hôtels, les bureaux et les restaurants. Il y aura également une interdiction totale de la publicité, **de la promotion et du sponsoring des produits du tabac**, ce qui signifie que les cigarettes ne peuvent même pas être présentées dans les magasins. En outre, les vaporettes et les cigarettes électroniques sont également soumises à de nouvelles restrictions plus strictes, en particulier à l'intérieur.

Comme le tabagisme est la cause de décès la plus évitable au monde, il est grand temps que d'autres pays emboîtent le pas à la Nouvelle-Zélande ou au Mexique !

Publié le Jeudi 23 février 2023 dans les catégories [Tabagisme](#), [Santé](#)

<https://www.naturalscience.org/fr/news/2023/02/exemplaire-interdiction-de-fumer-aux-prochaines-generations-en-nouvelle-zelande/>